



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CASIM49 15 septembre 2023 – Saison 2022/2023

Ordre du jour

- Rapport moral de la présidente,
- Rapport financier du trésorier,
- Rapport d'activité commission Prévention-Sécurité,
- Rapport d'activité commission loisirs,
- Rapport d'activité commission communication,
- Présentation missions président,
- Élection des membres du bureau,
- Questions diverses.

En présence de quatre adhérents invités et des 16 membres pouvant participer aux votes (auxquels s'ajoutent 3 pouvoirs) ; le quorum est atteint pour permettre à l'assemblée générale de délibérer valablement, la séance est ouverte à 20h30 Salle des magnolias à La Daguinière.

RAPPORT MORAL d'Agnès Guillet, Présidente

- Présentation du bureau (renouvelable pour 1/3 cette année) :

Agnès GUILLET - Présidente Casim49,

Fabrice GOURMEL -Vice-président Casim49,

Julien LECOQUIERRE -Trésorier Casim49, **sortant**

Nicolas GRÂCE -Trésorier adjoint Casim49,

Tristan JOUANNY – Secrétaire Casim49,

Frédérique GIROUDOUX – Secrétaire adjointe Casim49, **sortante**

- Le conseil d'administration comporte en outre les coordinateurs des différentes commissions :

- Coordinateurs commission CPM / prévention / Sécurité : Maximilien Roi et Jean-Jacques Lorre.
- Coordinateurs commission Loisirs : Yannick Poirier et Jean-Michel Goudet.
- Coordinateurs commission communication: Frédérique Giroudoux et Nicolas Grâce.

Fonctionnement et vie de l'association :

- Présentation de la Casim France fédérant les 12 Casim départementales en permettant de mutualiser les cours, la souscription d'une assurance et la communication. La CASIM France est composée :
 - d'un bureau,
 - d'un conseil d'administration composé de tous les présidents départementaux
 - de quatre commissions ouvertes à tous les adhérents départementaux :
 - **CNAM** – Commission Nationale des Activités Motocyclistes
 - **CNIC** – Commission Nationale d'Information et Communication



- **CNRP** – Commission Nationale des Relations Partenaires
- **CNRA** – Commission Nationale des Relations Assurances
- Tous les adhérents peuvent participer à ces commissions notamment à la CNAM (Commission Nationale des Activités Motocyclistes) pour contribuer à ses travaux et représenter la Casim49. Un nouveau représentant est recherché.
- **Actualité CASIM France**
 - En 2022 Claude Boyer , fondateur de l'association a reçu la Médaille d'argent de la jeunesse et des sports ;
 - Une refonte des VISA et CPM est prévue ainsi que le montage d'un dossier afin d'obtenir un agrément Jeunesse éducation populaire ;
- **LA CASIM 49** comptait 44 adhérents au cours de la saison 2022-2023 dont 26 stagiaires qui ont participé aux CPM.
 - La journée portes ouvertes lors du forum des associations de Loire-Authion à Corné du 10 septembre 2022 a permis de nombreux contacts ;
 - Bilan positif de la journée circuit à la Châtre le 26 août 2023 sur le plan de la satisfaction des 27 participants mais pas sur le plan financier. En effet, des réductions de tarif ont été accordées :
 - aux stagiaires pour récompenser leur assiduité
 - aux encadrants pour récompenser leur engagement ;
 - Participation des aides-moniteurs aux formations de la Casim 44 : pas d'informations transmises par la Casim 44 et donc pas de candidats de la Casim 49;
 - Salon des sports mécaniques définitivement annulé sans information des organisateurs ;
 - Achat de gilets rouges floqués Casim49 pour moniteurs et aide-moniteurs : remplacé par une commande de brassards réfléchissants. Commande à relancer en raison d'un problème de fournisseur ;
- Recherche d'un garage pour le camion CASIM 49. Toujours pas de solution en vue compte tenu des contraintes ;
- Changement de camion envisagé en 2024 compte tenu de l'âge du véhicule actuel et du coût d'entretien. ;
- Changement de la moto prévu avec choix d'un modèle plus récent et adapté (petits gabarits, poids, maniabilité, fiabilité) ; BMW G 310 R envisagée ;
- Ajout d'un CPM orientation : le temps a manqué pour le mettre en place. Idée à reprendre en 2024 en tenant compte des évolutions technologiques (GPS, smartphone...) pour répondre à la demande et être en phase avec le plan de formation de la Casim France (« préparation au voyage ») ;
- Achat petit matériel (sonomètre , enrouleur) effectué ;
- Assemblée générale Casim France le 13 janvier 2024 à La Daguenière ;
- Participation aux différentes instances locales de Sécurité routière notamment le Document général d'orientation qui constitue le programme de l'État pour la période 2023-2027.
- Participation à la préparation des 4 Journées post-permis avec la DDT : Agnès Guillet et Fabrice Gourmel. La Casim 49 participe à l'encadrement de ces journées condensant sur une journée des éléments de formation proposés par la Casim dans son programme de formation annuel ;



- Participation à l'interCASIM 2023 en Auvergne du 23 au 25 juin. Roulage sur route mais aussi initiation enduro pour les volontaires ;

Projets 2023-2024 :

- Journée portes ouvertes lors du forum des associations de Loire-Authion sauf autre opportunité ;
- Journée circuit à la Châtre. Le circuit de la châtre reste toujours privilégié malgré son éloignement compte tenu de son intérêt pédagogique avec ses nombreux virages et son dénivelé. Par ailleurs, son coût reste encore abordable. Circuit déjà réservé le samedi 1^{er} juin ;
- Participation des aides-moniteurs aux formations de la Casim 44. Se renseigner auprès de la Casim44 et voir si il y a des volontaires ;
- Achat des brassards : trouver un autre fournisseur ;
- Trouver un nouveau camion ;
- Trouver une nouvelle moto ;
- Participation à la préparation des journées post-permis avec la DDT ;
- Amélioration de la communication : page facebook, pub dans les journaux, article Ouest-France (voir contact rédacteur local) ;
- Relancer les balades sur 1 ou 2 jours pour ceux qui le souhaitent ;
- Restaurer le barbecue de fin d'année convivial et nécessaire à la cohésion ;
- Transfert de compétences et délégation de missions, pour passage de témoin de la présidence ;

INTERVENTION JOURNÉE CIRCUIT À LA CHÂTRE : un adhérent pose la question de la pertinence de la journée circuit à la Châtre compte tenu de l'éloignement du circuit et du bilan financier déficitaire de cette journée.

En réponse il est rappelé les points suivants par divers intervenants:

- Cette journée remplit un double objectif : constituer une récompense pour les encadrants, qui donnent de leur temps toute l'année tout en étant une expérience pour les stagiaires qui perfectionnent leurs trajectoires dans un lieu sécurisé. Le retour des stagiaires est d'ailleurs très positif concernant cet aspect.
- Le niveau de la participation est satisfaisant et permettrait un équilibre financier avec un tarif plus en rapport avec les charges. Le maintien d'un tarif « associatif » est néanmoins souhaité même s'il pourrait être amené à augmenter.
- Le circuit de la Châtre propose le tarif le moins élevé que l'on ait trouvé pour un circuit conforme à notre pratique . Les circuits les plus proches (Le Mans, Fontenay le Comte) sont 4 à 5 fois plus chers et demandent la présence d'une équipe médicale et des commissaires officiels, ce que ne demande pas encore la Châtre. Des circuits de karting accessibles financièrement n'acceptent pas de motos de cylindrées correspondantes à celles des motos de la plupart des adhérents.



- Par ailleurs, en 2024 la date retenue fin juin sera sans doute propice à une participation accrue compte tenu de la date habituellement retenue fin août (vacances, proximité rentrée).
- En conclusion cette journée à la Châtre apparaît indispensable : convivialité , communication positive autour de nos actions véhiculée par les participants, circuit dont les caractéristiques sont très adaptées à ce que la Casim49 souhaite transmettre en terme de pratique (vitesses maximum limitées et technicité du parcours).

Rapport moral de la Présidente approuvé à l'unanimité (16 votants présents + 3 pouvoirs)

RAPPORT FINANCIER du trésorier

Présenté par Julien LECOQUIERRE

Pour l'année 2022-2023, l'excédent des dépenses (6194,84€) sur les revenus (5618,00 €) de l'exercice se monte à – 576,84 euros.

Bilan comptable de la saison 2022-2023 approuvé à l'unanimité (16 votants présents + 3 pouvoirs)

Pour l'année 2023-2024, le budget prévisionnel s'établit à 18630,00 € de revenus et 18180,00 € de dépenses pour un solde excédentaire de 450 euros.

Budget prévisionnel approuvé : (16 votants présents + 3 pouvoirs)

18 pour
1 contre
0 abstention

RAPPORT COMMISSION PRÉVENTION / SÉCURITÉ

Présenté par Maximilien Roy

- CPM : bilan saison 2022-2023.
 - Remerciements aux différents partenaires institutionnels (préfecture de Maine et Loire, DDT 49, sécurité routière, gendarmerie) et aux participants (moniteurs et aides-moniteurs bénévoles en particulier mais aussi stagiaires)
 - Participation globalement stable mais irrégulière des stagiaires aux CPM avec des pics concernant certaines dates. D'où la nécessité de l'inscription préalable pour faire face à ces pics de participation en terme d'encadrement et de logistique.
 - L'organisation des CPM sur une journée complète permet une meilleure adaptation au niveau de chacun et une progression plus rapide des stagiaires. L'inscription préalable participe à l'efficacité de cette nouvelle formule.



- Trois stagiaires ont obtenu le VISA1 : Jean-Luc Bourgeais, Bertrand Belliard et Félix Roi. Félicitations à eux.
- L'encadrement des journées post-permis apparaît très formateur pour les aide-moniteurs.
- Journée de formation de salariés de l'entreprise Thalès prévue le 30 septembre 2023 ;
- Bilan positif de la journée trajectoire.
- Perspectives 2023-2024
 - Construire un cadre de formation encadrants ;
 - Le CPM mécanique sera remanié pour intégrer :
 - le chargement / arrimage / déchargement d'une moto sur remorque
 - le démarrage à la « poussette » lors du CPM mécanique.
 - la maniabilité sans moteur
 - l'usage de la béquille centrale

RAPPORT COMMISSION LOISIRS

Présenté par Yannick Poirier

Deux ballades : une sur une demi-journée et une autre sur une journée complète.
Sorties associant convivialité, découverte de la région et plaisir de conduite.

RAPPORT COMMISSION COMMUNICATION

Présenté par Nicolas Grâce

Présentation du projet de nouveau flyer avec QR code : approuvé avec quelques correctifs par exemple ne pas mettre https devant les URL...

Présentation des statistiques de consultation des publications sur Facebook (193 visites par publication avec pics lors de publication de « réels »). Donc penser à publier des vidéos, des photos et investir d'autres réseaux...

Précisions sur la communication du secrétariat (Tristan Jouanny) :

- Possible de décliner certaines publications Facebook sur le site Casim49.
- Modification de la communication des invitations aux CPM pour inciter plus fortement à une inscription préalable.

PRÉSENTATION MISSIONS PRÉSIDENT

Gouvernance :

- Participation aux réunions en préfecture ou DDT :
 - Commission de sécurité routière(avec Jean-Jacques Lorre).
 - Organisation journées post-permis (avec Fabrice Gourmel).
 - Diverses sollicitations (DGO en 2023)
- Participation à l'AG de la Casim France (avec un autre adhérent)
- Réponses aux sollicitations de la Casim France (réunions de CA, sujets à débattre, etc)



- Réalisation des demandes de subvention pour les journées post-permis et la journée circuit.
- Rédaction bilan de chaque action et demande de paiement des subventions

Gestion organisation externe :

- Réservation circuit de la Châtre (en lien avec trésorier)
- État des lieux du circuit
- Réservation stand forum des associations
- Contacts avec Thalès (contrat, facturation, en lien avec trésorier et responsable CPM)
- Réservation et récupération des clés de la piste, envoi du planning annuel (DDT)
- Réservation pour AG et CPM théoriques et récupération des clés de la salle de réunion (Mairie)
- Réservation et récupération des repas pour la journée circuit
- Gestion organisation de la journée portes-ouvertes

Organisation interne :

- Réunions de CA ou bureau
- Préparation AG (présentation, bilan)

Communication (informatique) :

- Transmission infos de la Casim France en interne
- Mise à jour des modèles de documents (courrier, compte-rendu, etc, selon charte nationale)
- Mise à jour annuelle du calendrier (la mise en forme seulement)
- Gestion du compte HelloAsso pour adhésions annuelles et inscriptions à la journée circuit
- Gestion boîte mail « Président » et « Communications », réponse aux demandes d'info
- Gestion page Casim sur site Infos Locales (Ouest-France)
- Gestion des mailing-list (adhérents, staff, moniteurs et bureau)

Remarque sur les problèmes de communication avec les adresses @gmail. Une solution est recherchée : passer sur des adresses @casim49.fr

ÉLECTION DU TIERS SORTANT DU BUREAU DE LA CASIM-49

Deux membres du bureau sont sortants :

- Le trésorier Julien LECOQUIERRE qui se représente.
- La secrétaire-adjointe Frédérique GIROUDOUX qui se représente.

Sont élus à l'unanimité Frédérique GIROUDOUX et Julien LECOQUIERRE

0 contre

0 abstention

18 pour

(1 adhérent ayant quitté l'AG)

Bureau renouvelé :



Présidente	Agnès Guillet
Vice-Président	Fabrice Gourmel
Trésorier	Julien Lecoquierre
Trésorier Adjoint	Nicolas Grâce
Secrétaire	Tristan Jouanny
Secrétaire Adjointe	Frédérique Giroudoux

auxquels s'ajoutent les coordinateurs de commissions :

Coordinateurs commission Prévention / Sécurité : Maximilien Roi et Jean-Jacques Lorre .

Coordinateurs commission Loisirs : Yannick Poirier et Jean-Michel Goudet

Coordinateur commission communication : Frédérique Giroudoux et Nicolas Grâce.

L'Assemblée Générale est clôturée à 23h00

Le Secrétaire, le 2 novembre 2023

Tristan Jouanny